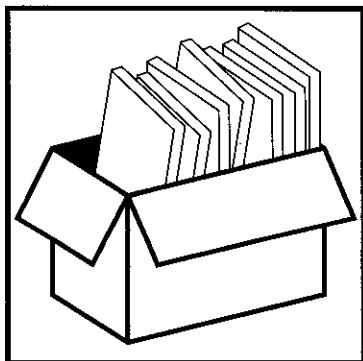


NOUVEAU RAMASSAGE

MALLERAY



RAMASSAGE DU CARTON

► QUAND ?

Dès le 31 août 2007

Une fois par mois

Consultez le plan de collecte
pour les prochaines dates

► OÙ ?

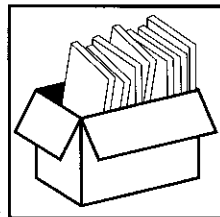
- Points de collecte
(emplacements pour sacs
poubelles)

Les déchets non conformes ne seront pas collectés! En cas de doutes, plutôt que d'enfreindre les règles, renseignez-vous auprès de la commune.

↙ Règles de tri au verso



RAMASSAGE DU CARTON



RÈGLES DE TRI

- Le jour de la tournée, le carton est à déposer aplati et ficelé ou rangé dans un autre carton.
- Tout carton contenant des ordures, du sagex, etc. sera systématiquement refusé.
- Les sacs à commissions en papier, les sacs de fourrage, etc. ne sont pas éliminés par la collecte du carton mais par celle des ordures ménagères. *Ces sacs contiennent trop de colle et de produits non recyclables pour être collectés avec le carton.*

ACCEPTÉ

- Cartons ondulés
- Enveloppes en carton
- Papier d'emballage carton
- Cartons à œufs
- Cartons plats
- Cartons à fruits
- Cartons à légumes

REFUSÉ

- Papier
- Sacs à commissions en papier
- Sacs à fourrage
- Tambours de lessive
- Cartons sales
- Berlingots
- Cartons plastifiés
- Autres déchets

CELTOR SA | Case postale | 2710 Tavannes

Téléphone: 032 481 42 62 | Téléfax: 032 481 14 16 | Courriel: celtor@bluewin.ch | www.celtor.ch